



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

frais dentaires

Question écrite n° 60176

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le remboursement des soins dentaires. En effet, les soins dentaires sont peu ou pas remboursés par la sécurité sociale puisqu'ils ne représentent que 2,7 % du total des remboursements. Cette situation crée une rupture d'égalité entre les citoyens quant à l'accès à ces soins. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60176

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 avril 2001, page 2210